



Le Service Public de l'Insertion et de la Probation mis en danger par le secteur privé !

LES MISSIONS DU SPIP : AU SERVICE, PAS AU PROFIT !

QUAND L'ARGENT REMPLACE L'ENGAGEMENT

Le Privé est bien politique ! Le SPIP de Lille est directement mis en péril par la concurrence du SCJE, Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes de Lille.

Cette association dite « parajudiciaire », répond d'un modèle économique fondé sur la rentabilité. Or, **l'appât du gain nous semble incompatible avec la prise en charge des personnes condamnées par la justice** et les missions d'intérêt général. Bien que cela soit une évidence, nous rappelons que ces personnes sont avant tout des usager.e.s du service public.

Tu casses, tu ré pares !

Doté d'une équipe de communication performante, produisant et diffusant massivement des supports promotionnels (triolettes, plaquettes en couleur etc ...) le SCJE permet aux « PPSMJ » transformées en « clients » de payer leurs stages directement sur internet. Et la facture est plutôt salée ! Vous violentez votre femme ? ce sera 250 euros ! Si vous êtes un fidèle client de la prostitution, ça fera 50 euros de plus ! Allez, on est gentils, si vous êtes consommateurs de stupéfiants, bénéficiez d'une ristourne : 200 euros !

Le SPIP dénonce cette exploitation de la misère causée par notre système économique, patriarcal, social ; on ne naît pas délinquant, on le devient !

Le SPIP a pour mission d'insérer, de prévenir la récidive et les CPIP sont formés à cela. Ils proposent des actions collectives de qualité ainsi qu'un suivi individuel, personnalisé, non marchand. A contrario, les salariés du SCJE ne sont pas formés, pas qualifiés et leurs effectifs sont insuffisants. **Les usager.e.s ne sont pas des chiffres !**

Une confusion savamment entretenue

Nous dénonçons les pratiques manipulatoires du SCJE envers notre public : l'association entretient à dessein une confusion entre leurs missions et celles du SPIP ! Trop souvent, les personnes suivies se présentent au SPIP de Lille et sont perdues : « Pourquoi je dois venir ici alors que j'ai déjà un suivi SPIP dans le Vieux Lille ? » Il serait trop facile de rejeter sur les usagers la responsabilité de cette confusion. **En effet, des collègues CPIP ont vu de leurs yeux des SMS de convocation du SCJE signés « SPIP » !**

Le SCJE vole notre travail à la source

En Février 2026, l'ALIP de Lille a déménagé dans le quartier de Moulins, le centre-ville étant devenu trop coûteux. Le SCJE, en revanche, est implanté stratégiquement dans le vieux-lille, bien au chaud et juste à côté du Tribunal ! Quoi de plus aisé que d'aller faire un coucou à leurs voisins

(les magistrats qu'ils doivent considérer comme des « collaborateurs ») pour demander lors des audiences une affectation des mesures post sentencielles !

Avec une assurance inversement proportionnelle à sa légitimité, le SCJE se targue d'établir des enquêtes de personnalité ayant valeur d'aide à la prise de décision judiciaire. Quelle plus-value accorder à ce type d'enquêtes lorsqu'on sait qu'elles sont réalisées à la va vite, quelques heures avant un déferrement en comparution immédiate ? De plus, le SPIP est très régulièrement appelé par le SCJE et nous sommes enjoint de donner des informations (et de rendre des comptes) sur nos suivis.

Des missions et des subventions qui montent qui montent

A l'origine, le SCJE prenait uniquement en charge les mesures de Contrôle judiciaire.

Avec le temps, il a su manœuvrer pour sauter tête la première dans le post sentenciel. Le SCJE se targue de l'augmentation des « dossiers subventionnés » dans son rapport d'activité et surfe de manière décomplexée sur la vague des violences conjugales : la « lutte contre les violences conjugales » constitue 38% de son action subventionnée. Pour quel résultat réel ? Ce prestataire aurait-il la prétention de croire qu'un « stage de sensibilisation » de quelques heures prévient efficacement la récidive ? Les auteurs méritent un accompagnement sur la durée par un service public compétent !

Des subventions pour le Privé, des miettes pour le Public !

Alors que notre service public est démembré, que nos effectifs sont en baisse, les subventions continuent d'alimenter un secteur privé vorace qui tente de grignoter à vitesse grand V nos compétences. Cependant, la copie ne vaudra jamais l'original.

Cette stratégie politique a des répercussions dramatiques sur notre public et vide de tout son sens nos missions d'insertion et de prévention de la récidive.

**Nous dénonçons aujourd'hui la privatisation,
la monétisation et la dégradation de nos missions de
service public. Nous agissons avant tout pour notre
public, pas pour alimenter le secteur privé !**